

1 Ex. 9146 au Pol. D&amp;T.

AMBASSADE DE SUISSE  
EN IRAN

an	920	MJ	GILS	SC*	GN		a/a
Date n	7.6			1976	976		
Visa		16					
EPD	hu			6. JUNI 1978			
Ref.				0. 7. 81			

\* envoyer la copie à  
M. Lang sup.

TÉHÉRAN, le 4 juin 1978

Avenue Institut Pasteur 18  
Case postale 45  
Téléphone 4.73.19 / 4.40.63hu. 7.6.  
p. 11  
97  
82

Réf.: 004.5. - WW/by

CONFIDENTIELDirection administrative  
du Département politiqueB e r n eRapport final conformément aux instructions 722 A1) Etat des relations entre la Suisse et l'Iran

Au début de ce mois de juin 1978, au moment où je termine ma mission à Téhéran, les relations entre la Suisse et l'Iran peuvent être qualifiées de bonnes, voire d'excellentes. Il n'en a pas toujours été ainsi. Pendant les trois ans et quelques mois que je viens de passer dans mon pays de résidence, il a fallu affronter une période de tension de juin 1976 à mars 1977, à la suite de l'occupation par des étudiants iraniens du Consulat général d'Iran à Genève et après que fut déclaré persona non grata un membre de la délégation permanente de l'Iran auprès des Nations Unies à Genève. Les Iraniens nous avaient reproché notre manque de fermeté et notre partialité. Les arguments fondés sur la particularité de nos lois les ont laissés indifférents. Plus tard, d'autres pays, soit l'Italie, le Danemark et la République démocratique allemande, se sont trouvés dans la même situation que nous.

Le régime impérial suscite des critiques dans le monde. Notre opinion publique n'est pas particulièrement bien disposée à son endroit. Les autorités iraniennes sont très sensibles à tout ce qui peut porter ombrage au prestige de leur souverain. Le risque d'incidents diplomatiques à l'avenir subsiste.

Le chef d'un état autoritaire inspire directement la politique gouvernementale. C'est le cas de l'Iran. En particulier, le Chah dirige personnellement les affaires étrangères. Il est donc déterminant de connaître son comportement pour pouvoir juger quels peuvent être les rapports que l'Iran entretient avec



- 2 -

les autres pays. Lors d'une audience accordée à une délégation suisse de bonne volonté en mars 1977, il avait déclaré - en faisant allusion à l'incident du diplomate iranien déclaré persona non grata - que, malgré la sympathie qu'il éprouvait pour la Suisse, il avait le devoir sacré envers son peuple de ne pas tolérer d'atteintes à la dignité nationale.

Je m'excuse d'introduire ici une note peut-être par trop personnelle. Je ne le fais pas dans l'intention de me parer de lauriers illusoire, mais en vue d'apporter éventuellement un témoignage de première main. Lors de ma visite de congé, le 15 mai dernier, le souverain iranien m'a dit que je pouvais être très fier de ma mission en Iran. A son avis, les relations entre les deux pays iraient encore en s'améliorant. Doit-on en tirer des conclusions ? J'ignore s'il s'agissait d'une formule de politesse ou d'une appréciation exceptionnelle.

Quoi qu'il en soit, je crois pouvoir avancer que nous bénéficions d'un climat favorable. Le monarque, ainsi qu'un certain nombre de ses sujets, dont plusieurs exercent des fonctions publiques importantes (à ma connaissance trois d'entre eux sont membres du gouvernement présent) ont étudié en Suisse. Ils gardent de l'amitié pour notre pays, ce qui éventuellement peut faciliter notre tâche. On vient volontiers chez nous pour y passer des vacances. On y acquiert des logements. Certains s'y installent définitivement. On prétend qu'à Genève on ne fait pas deux pas sans rencontrer un Iranien. La Suisse est connue ici. Aussi bien dans la population que dans les milieux officiels, notre politique de neutralité et nos institutions démocratiques sont dans l'ensemble assez bien comprises. Mais nous appartenons au monde industriel et des nantis. Sur le plan international, l'Iran a plutôt tendance à jouer un rôle au sein du tiers-monde, plus particulièrement au Moyen-Orient et dans l'Océan indien. Les Iraniens ambitionneraient d'occuper une place prépondérante parmi les porte-paroles des pays qui appartiennent à cette partie du globe. Ils leur accordent la priorité. La Suisse n'offre donc à leurs yeux qu'un intérêt marginal. Ils voudraient de nous surtout plus de compréhension et de soutien, comme ils le souhaitent de la part des pays occidentaux en général. Toutefois, ils n'en font pas une condition qui puisse affecter la bonne entente entre eux et nous.

## 2) Relations entre la représentation et la colonie suisse

A partir de 1975, en très peu de temps, la colonie suisse en Iran a passé de 300 à 800 personnes environ. Il existe une société qui permet à ceux qui le souhaitent de se retrouver et



Au Ministère des affaires étrangères, le titulaire, M. Abbas Ali KHALATBARI, connaît bien la Suisse. Il y a été en poste au début de sa carrière. C'était pour moi un ami personnel dont j'avais fait la connaissance à Varsovie où il était à l'époque Ministre d'Iran en Pologne. Il est très discret, comme d'ailleurs tous ses subordonnés. Le seul avec qui il peut être procédé à des échanges de vues plus personnelles est M. Djafar NADIM, Sous-Secrétaire d'Etat pour les affaires internationales et économiques. Le Secrétaire général, M. Manoutchehr ZELLI, le Directeur général pour les affaires politiques "Europe-Amérique", M. Hossein ECHRAHGH, et le Directeur du 3ème Département politique, M. Houchang AMIRI, ces deux derniers s'occupant de la Suisse, sont nouveaux. Je n'ai pas eu le temps de nouer des contacts particuliers. Le Ministre de la Cour, M. Amir Abbas HOVEYDA, ancien Premier Ministre, nous a toujours été favorable. A plusieurs reprises il nous a aidés. Le gouvernement mis en place il y a une année, a été presque complètement renouvelé. J'ai vu disparaître beaucoup de hauts fonctionnaires avec qui j'avais pu nouer de bonnes relations. A l'Organisation du Plan, je recommanderais M. Chapour RASSEK, Sous-Secrétaire d'Etat. Au Ministère des affaires économiques et des finances, je mention-

a) Les membres du gouvernement et de l'administration avec qui il convient d'avoir des rapports comme sources d'informations valables

3) Informations générales concernant :

de participer à diverses manifestations. C'est le "Foyer suisse" qui, lui aussi, a vu ses membres considérablement augmenter. Il en est résulté un changement dans sa composition. Le noyau des anciens et les nouveaux arrivés ont une certaine peine à s'amalgamer. L'Ambassade accorde tout son soutien à la société, mais se garde de s'immiscer dans les affaires internes. J'avais demandé à notre collègue, M. Fred Jenny, de faire partie du comité du Foyer suisse comme secrétaire, pour assurer la liaison avec nous. Nos rapports ont toujours été bons. Je crois pouvoir dire que nous bénéficions de la confiance de nos concitoyens. Il y a un peu plus d'une année, il y avait eu quelques difficultés pour la nomination d'un nouveau comité. C'est maintenant M. Hans-Peter Schönli qui y représente l'Ambassade comme trésorier. Je puis constater avec satisfaction qu'il n'existe actuellement aucun problème entre l'Ambassade et les Suisses d'Iran.



- 4 -

nerais M. Djavad VAFA, Vice-Ministre pour les affaires internationales, M. MOUSSAVI, Directeur général, M. NOSARY, Conseiller. Au Ministère de l'agriculture M. Morteza KAVEH, Vice-Ministre. Au Ministère de l'Education Madame DAFTARY, Directrice des relations internationales. Au Ministère du commerce M. Hossein MAADI, Vice-Ministre, et M. Khosrow FAZEL, Directeur général du commerce extérieur. Au Ministère de la défense le Général Hassan TOUFANIAN, Vice-Ministre, et le Lt. Général MASSUMI. Au Ministère de la Cour M. Chodjaeddine CHAFA, Vice-Ministre pour les affaires culturelles, M. Homayoun BAHADORI, Vice-Ministre, M. Amir H. MOTAGHI, Vice-Ministre, et M. Djafar BEHBAHNIAN, Vice-Ministre et Directeur des domaines de la Couronne Impériale. A l'Energie atomique M. Akbar ETEMAD, Président. Au Ministère de l'Energie M. HEDJAZI, Vice-Ministre. A la NIOC (Société nationale iranienne des pétroles) M. Houchang ANSARY, PDG et Administrateur-délégué, M. Hassan-Ali MEHRAN, Vice-Président, M. Farrokh NADJMABADI, Vice-Président, Mlle Fatemeh SEPAHBODI du département des relations publiques. A la Société nationale de Pétrochimie M. Bagher MOSTOFI, Président. D'une manière générale, mon collègue, M. Paul Wipfli, pourra toujours donner des indications complémentaires sur les membres de l'administration avec qui nous avons de bons contacts. Dans un état autoritaire, il est souvent difficile de recueillir des informations un peu personnelles. C'est particulièrement le cas en Iran où l'administration fuit les responsabilités. Les opinions et les idées qu'on émet ne sont pas originales. Elles reflètent presque toujours celles du souverain.

b) Collègues connaissant particulièrement bien les problèmes politiques du pays

Dernièrement, le Corps diplomatique à Téhéran s'est aussi beaucoup renouvelé. Parmi mes collègues spécialement qualifiés, je citerais l'Ambassadeur de Suède, M. Bengt ODHNER, qui pour la troisième fois est en poste à Téhéran et a été également en Irak et au Pakistan. Les nouveaux ambassadeurs des Pays-Bas, M. W.S.J. CAMPAGNE, et du Maroc, M. El Ghali BENHIMA, semblent s'intéresser aux questions politiques. L'Ambassadeur de Grande-Bretagne, Sir Anthony D. PARSONS, est un arabisant. Celui des Etats-Unis, M. William H. SULLIVAN, est un vrai diplomate de carrière. Quant aux représentants des pays de l'est, ils sont évidemment toujours tendancieux.

- 5 -

c) Autres personnes avec qui il est utile  
d'avoir des contacts

M. Simon FARZAMI, journaliste, époux d'une Suissesse, est une bonne source d'informations. Toutes les autres personnes que je connais ne peuvent offrir qu'un intérêt épisodique le cas échéant.

4) Sociétés et clubs à recommander pour établir  
des contacts

Plusieurs collègues sont inscrits au Club Impérial, notamment pour jouer au golf. On y rencontrerait des personnalités iraniennes. Je n'en fais pas partie moi-même.

5) Conditions de vie

Il suffira de consulter le rapport de poste.

A l'Ambassade, nous disposons d'une cartothèque, ainsi que des listes par catégories d'activités.

Depuis peu de temps est parue une publication d'une grande utilité qui m'a manqué énormément jusqu'ici. Elle contient des informations sur l'administration iranienne.

A F G H A N I S T A N

Les bouleversements intervenus récemment en Afghanistan font que nous nous trouvons devant une page blanche. En ce qui concerne les relations et les contacts avec l'administration, il est encore trop tôt pour se prononcer. Quelques fonctionnaires ont été maintenus en place, mais pour combien de temps ?

L'Ambassadeur de Suisse :

Ch.-A. Wetterwald